



Éditorial

Chères Canourguaises,

Chers Canourguais,

Nous voici à mi-parcours de notre mandat, rappelez-vous : c'était il y a 3 ans ! Nous avons été élus le 15 mars 2020 et installés seulement le 23 mai suivant. Depuis cette date, nous avons tenté de respecter au mieux la feuille de route que nous nous étions fixés et pouvons dire que nous sommes sur la bonne voie. Bien sûr, nous avons dévié quelque peu mais nous ne pensions pas trouver sur notre chemin des obstacles comme la pandémie de la COVID 19, le retour anticipé de la gestion du Golf, du Camping et des 48 chalets du Village de Vacances, le conflit en Ukraine avec l'accueil des réfugiés, la crise économique et énergétique et aussi le réchauffement climatique qui engendre forcément une attention et une gestion particulière de la ressource en eau. C'est beaucoup pour un démarrage !

Malgré cette période contrainte et compliquée, nous avons maintenu notre politique d'investissement pour améliorer les conditions de vie et d'accueil sur notre Commune et avons ainsi soutenu le tissu économique et donc l'emploi, tout ceci avec une situation financière très satisfaisante. L'approbation des comptes administratifs a permis de constater des résultats excédentaires et le vote des budgets primitifs s'est concrétisé sans augmentation ni des impôts locaux, ni des redevances d'eau et d'assainissement. Quant à la gestion du Golf et du Village de Vacances, les chiffres sont positifs.

La seconde partie de notre mandat s'annonce tout aussi passionnante. Lors de la Cérémonie des

Vœux, des projets ont été dévoilés tels que la réhabilitation de la Maison GENIEZ en locaux commerciaux, bureaux et logements, la création d'une Zone d'Activités sur l'Avenue du Lot, la poursuite de la revitalisation de notre centre-ville, la 3^{ème} tranche d'aménagement de l'Avenue des Gorges du Tarn (partie Trémoulis), l'aménagement du Village de Marijoulet à Auxillac, l'extension de la Salle des Fêtes de La Capelle, le plateau multisports au Patus et la rénovation énergétique de la Piscine Municipale.

Pour la partie moins palpable de nos actions, nous allons proposer une nouvelle version du site Internet de la Commune, lancer la qualification du centre-ville de La Canourgue et du bourg de Montjézieu en « Site Patrimonial Remarquable », décrocher le renouvellement du label Village Etape et la reconnaissance de notre plat local « La Pouteille » comme marque collective. Au cours des prochaines semaines, nous procéderons à la révision de notre document d'urbanisme, étape très importante pour le développement économique et l'attractivité de notre commune, je vous demande d'être très attentif à l'évolution de ce dossier. De nouvelles contraintes vont s'imposer avec comme impact la réduction des terrains constructibles et des sols artificiels (béton, goudron, etc...).

Voilà donc un programme bien chargé qui fera l'objet d'un suivi assidu des élus et des services communaux, je terminerai mon propos en vous disant ceci : faites comme le colibri, que chacun fasse sa part !

Avec mon dévouement,

Le Maire,
Claude MALZAC



HOMMAGE À MONSIEUR PAUL PELISSIER, ancien Conseiller Municipal d'Auxillac

Entré au Conseil Municipal, une première fois, en mars 1983, Paul PÉLISSIER était associé avec Robert SEGUIN et Marie-Thérèse CLAVEL pour représenter et défendre les intérêts de la commune d'Auxillac. Il avait été réélu par les électeurs d'Auxillac (puisque'il y avait alors une consultation électorale distincte pour chacune des 4 communes associées) et avait accompli un deuxième mandat en mars 1989 avec Robert SEGUIN comme Maire délégué, et Régis CLAVEL.

Quand on est un enfant du pays comme Paul, on ne peut rester indifférent à la vie de son village. Il a toujours participé, de près ou de loin, à la vie municipale et avait une affection particulière pour l'école privée et a donc adhéré naturellement à sa gestion, il est resté un membre actif de l'UNION FAMILIALE d'AUXILLAC jusqu'à ses derniers instants.

Dans ses fonctions d'élus, il a connu les glorieuses années et a su peser sur les décisions de Monsieur Jacques BLANC pour

obtenir des crédits et de nombreux travaux pour sa commune d'Auxillac.

Paul PÉLISSIER avait su transformer son métier de simple transporteur laitier en développant une entreprise réputée pour



sa qualité autour de cette activité. Ce sont ses enfants, Philippe et Frédéric qui en ont hérité comme bien des qualités de cet homme généreux.

Monsieur le Maire s'est fait l'écho du Conseil Municipal et de la population pour remercier Paul PÉLISSIER de la large contribution qu'il a apportée pour Auxillac et adresse à son épouse, à ses 3

enfants et à toute sa famille, ses sincères condoléances.

INFOS MAIRIE

POINT TRAVAUX PRÉ COMMUN



Le parking au-dessus de la Maison Médicale sera ouvert dès que l'accès sera goudronné. Il est construit sur 2 étages en raison du profil du terrain et compte 44 places.

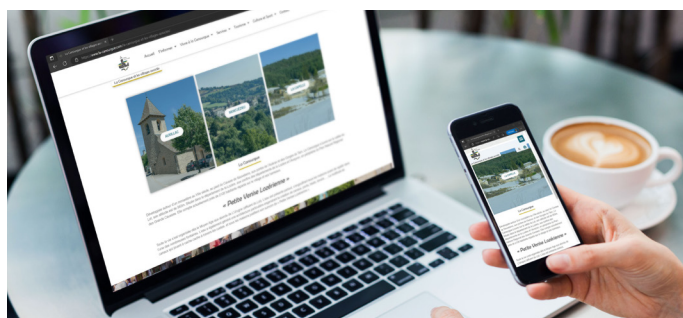
Les travaux de goudronnage se feront courant mai.

Nous invitons les personnes dont les voitures restent stationnées à la semaine ou la journée complète à occuper ce parking ou celui de l'avenue du Lot afin de laisser libre les places restantes sur la place du pré commun et celles du parking de la maison médicale.

Les lumières de la place du Pré Commun ainsi que celles attenantes de l'avenue des Gorges du Tarn que l'on ne peut pas dissocier, resteront allumées la nuit pour la sécurité, le temps des travaux sur la place.

NOUVEAU SITE INTERNET

Dans le cadre du Plan de Relance, la Commune a eu l'opportunité d'obtenir une subvention pour la refonte du site internet. A la vitesse des progrès de la technologie notre site ne répondait plus techniquement aux attentes des administrés.



Le nouveau site sera plus moderne dans sa présentation et plus ergonomique. Nous l'avons adapté aux exigences d'aujourd'hui pour qu'il soit plus fonctionnel, quel que soit le support utilisé (ordinateur, tablette, smartphone). Le contenu a été remis à jour et réorganisé. Il proposera davantage de démarches en ligne.

Les publications seront plus importantes avec des pages d'actualité et d'informations sur la vie de la commune.

www.la-canourgue.com

OUVERTURE DE L'ANCIEN BÂTIMENT : MAISON PAROISSIALE

AU REZ-DE-CHAUSSÉE : MAISON FRANCE SERVICES

Elle ouvrira ses portes dans l'ancien bâtiment à côté de la Mairie au mois de mai si les travaux ne prennent pas plus de retard. C'est un service de proximité, ouvert à tous, permettant de réaliser ses démarches administratives. Membre d'un réseau départemental, France Services est partenaire et sert de relais territorial pour de nombreuses structures :

CCSS, Pôle Emploi, Mission Locale, Préfecture, Chambres Consulaires, MSA, Conseil Départemental, SNCF, EDF, CARSAT, RSI, Services de l'État...

FAMILLE : Effectuer une demande d'allocations (prime d'activité, aide au logement, déclarations trimestrielles, etc.) sur caf.fr contacter la CAF...

SOCIAL/SANTÉ : Créer votre compte AMELI, imprimer une attestation de droit, compléter un dossier de complémentaire santé solidaire, contacter la CPAM ...

RETRAITE : Faire un point sur votre carrière, vous aider pour votre dossier retraite et complémentaire, contacter la CARSAT, la SSI ou la MSA ...

EMPLOI : Vous aider dans la gestion de votre espace perso sur pôle-emploi.fr, dans vos recherches d'emploi, dans la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation.

LOGEMENT : Vous aider pour une demande de logement social, faire une demande d'aide financière, établir un échéancier avec un fournisseur d'énergie...

FISCALITÉ : Vous aider à créer un compte personnel, à effectuer votre déclaration d'impôts en ligne, à rédiger des

courriers, à imprimer des documents...

JUSTICE : Vous mettre en relation avec un Conciliateur de justice ou d'autres professionnels du droit, vous aider pour la rédaction de courriers...

TITRES SÉCURISÉS : Vous aider à créer un compte ANTS, à faire une demande de permis de conduire ou de Certificat d'immatriculation (carte grise), à réaliser une pré-demande pour votre Carte nationale d'identité ou votre Passeport... et vous informer sur l'ensemble des démarches administratives ...

AU 1^{er} ÉTAGE

ESPACE CO-WORKING: Le co-working consiste à proposer un espace de travail partagé aux professionnels. Il s'agit d'un concept qui attire de plus en plus de professionnels et qui devient prisé non seulement par les entrepreneurs indépendants mais aussi par les entreprises. Véritable alternative à l'option de domicilier son entreprise chez soi.

A qui s'adresse le co-working ?

- Les indépendants

Ce concept leur permet de dissocier vie personnelle et vie professionnelle en dédiant un endroit spécifique à leur activité professionnelle.

- Les entreprises

Les petites entreprises peuvent également avoir recours à ces espaces, en attendant de trouver des locaux ou lorsque la société n'emploie pas beaucoup de salariés.

C'est pourquoi la commune a choisi de créer cet espace.

Pour les conditions de location ou tous renseignements qui vous paraissent utiles, vous pouvez contacter la Mairie.

AU 2^{ème} ÉTAGE LES BUREAUX DU SYNDICAT MIXTE LOT DOURDOU

Des locaux fraîchement restaurés pour le Syndicat de rivière Lot

Dourdou.

Éric Picard, Président du Syndicat mixte Lot Dourdou (SMLD) et son prédécesseur Jacques Blanc se sont retrouvés vendredi 10 février entourés des élus et des partenaires, pour inaugurer le nouveau siège de l'organisme, situé à La Canourgue, à l'étage de



la Maison France Services.

Le SMLD, bien connu de nombreux riverains et d'élus est l'organisme de référence, pour la rivière Lot et ses affluents, des sources à Conques-en-Rouergue en matière de gestion des milieux aquatiques, de ressource en eau et de prévention des inondations.

L'équipe répond, à ce titre, chaque année, gratuitement et dans le cadre de l'intérêt général, à de nombreuses sollicitations de la part d'usagers des rivières et de propriétaires.

Cette cérémonie a succédé à une réunion de travail en présence des élus et de partenaires (Syndicat mixte du bassin du Lot, Agence de l'eau Adour-Garonne) présentant un bilan d'activité 2022, marqué par un contexte de sécheresse historique, et les chantiers à venir.

Contact : Syndicat mixte Lot Dourdou

25 place du Pré commun - La Canourgue

<http://lot-dourdou.fr> - www.fb.me/SyndicatMixteLotDourdou/

Tel. 04 66 31 96 69

contact@smlld.fr

VIE CANOURGUAISE

MISSION LOCALE LOZÈRE

Vous avez entre 16 et 25 ans (inclus) ? Vous souhaitez obtenir des informations, des conseils ou être soutenu dans votre parcours socio-professionnel ?

LA MISSION LOCALE LOZÈRE EST LÀ POUR VOUS !

Étudiants, demandeurs d'emploi (inscrits ou non), salariés... Nous nous adapterons à votre parcours et vos projets.

Les personnes en situation de handicap peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement jusqu'à leurs 29 ans notamment par le biais du Contrat d'Engagement Jeunes.

La Mission Locale Lozère peut vous accompagner dans la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un stage ou encore d'un contrat en alternance. Nous pourrions également vous aider sur les sujets de la vie quotidienne comme : l'accès aux droits, les aides financières, la mobilité, le logement, la santé... Pour cela, la Mission Locale Lozère vous propose des nombreux outils pour vous permettre de trouver les solutions qui vous sont adaptées.

Aujourd'hui, demain ? C'est maintenant !

Contactez-nous au 04 66 65 15 59

LES PERMANENCES :

La Canourgue : 1 vendredi sur 2 (journée), sur rendez-vous

(locaux France Services, 1 PI du Pré Commun)

Marvejols : les mardis et jeudis (journée) sur rendez-vous (locaux de France-Services, 6 rue Victor Cordesse)

Vous pouvez également contacter la conseillère de secteur, Estelle EYMARD au 07 49 14 29 47.

PRIME À LA CONVERSION POUR LES VÉLOS

Afin d'aider à la transition écologique, l'État a actualisé sa prime à la conversion 2023. En effet, si vous achetez un vélo classique ou à assistance électrique, vous pouvez sous conditions, bénéficier d'une aide financière :

- Les seuils d'éligibilité ont été augmentés, à partir du 1^{er} janvier 2023 pour couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 € contre 13 489 € en 2022)

- Si vous êtes majeur, domiciliés en France et que vous possédez un revenu fiscal déclaré inférieur à 14 089 €, ou encore que vous êtes en situation de handicap, vous êtes éligible à cette aide. Les montant des aides sont disponibles sur le site <http://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/>. Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site dans un délai de 6 mois suivant la date de facturation du vélo.

UN NOUVEAU CHEF DE CORPS CHEZ LES POMPIERS

Le vendredi 10 février à 18h30 a eu lieu la prise de commandement du Centre d'Incendie et de Secours de la Canourgue par l'Adjudant-chef Éric LAFON en présence de Monsieur le Préfet de la Lozère et du Colonel hors-classe Alain GUESDON, Directeur du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et Chef



de Corps Départemental.

Étaient également présents, Monsieur Jacques BLANC, Maire honoraire, Monsieur Pierre Morel à l'Huissier, Député de la Lozère, Monsieur Claude MALZAC Maire de La Canourgue et les maires des communes défendues en premier appel (Banassac-Canilhac, la Tieule, Saint Saturnin de Tartatonne) mais aussi les Conseillers Départementaux du Canton et le Président de la Communauté de Communes Aubrac-Lot-Causse-Tarn Monsieur Jean-Claude SALEIL.

Le Commandant Alain TICHIT, Chef de Compagnie, le Capitaine Lionel TABART, Chef de secteur, le Lieutenant de la Compagnie de Gendarmerie de Marvejols, l'Adjudant Stéphane POUCHOU, Chef de la Brigade de Gendarmerie de la Canourgue, ainsi que plusieurs Chefs de centres du Département de la Lozère et de Saint Laurent d'Olt ont participé à la cérémonie qui s'est déroulée au Centre de Secours.

Plusieurs remises de galons et de fourragères ont eu lieu à cette occasion.

Après les discours des autorités et des élus, un apéritif dînatoire a été offert par l'Amicale en présence des anciens sapeurs-pompiers et des familles.

Le Centre de Secours de la Canourgue qui est rattaché à la Compagnie Sud est composé de 29 sapeurs-pompiers volontaires hommes et femmes. Ils ont réalisé 344 interventions en 2022.

- 68 % des sorties concernent des secours aux personnes à domicile et sur la voie publique
- 9 % des accidents de la circulation
- 18 % des incendies (bâtiments et habitations, véhicules, feux divers et espaces naturels)
- 5 % des opérations diverses.

L'effectif comprend 4 moniteurs de secourisme dont 1 instructrice, 3 sauveteurs en milieux périlleux (GRIMP) dont 1 chef d'unité et, 4 infirmiers sous protocoles avec le service de santé.

Pour réaliser ses missions le Centre de Secours dispose de 8 véhicules dont un VSAV (ambulance), un véhicule de secours-routiers, trois véhicules pour la lutte contre les incendies et trois véhicules légers.

Cette prise de fonction est effective depuis le 1^{er} juillet 2022 mais la cérémonie officielle avait dû être reportée pour des raisons d'agendas dont notamment, l'invitation d'une délégation de pompiers Lozériens à l'Élysée par Mr le Président de la République suite à la saison feux de forêts 2022.

L'ensemble des personnels du Centre de Secours vous remercie pour l'accueil que vous leur avez réservé à l'occasion de leur traditionnelle tournée des calendriers.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE EN 2022, 2023

Pour bien commencer l'année, la bibliothèque Céleste Albaret a participé à la Nuit de la Lecture, manifestation nationale. Le principe était celui d'une scène ouverte : chacun était invité à venir avec ou sans texte, pour partager des lectures sur le thème de la peur ! Un sujet qui pourrait sembler rébarbatif à première vue, mais qui a donné lieu à toutes sortes de lectures, aussi variées que les personnes qui les présentaient, à une chanson ! Et à tout un florilège de plages musicales, grâce à la guitare d'Yves HELIAS, Qu'il en soit remercié.

L'ambiance était chaleureuse et détendue, chacun s'est senti très libre de se lever pour proposer son texte ; et tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre pour bien clôturer la soirée. Pour ceux qui seraient frustrés de n'avoir pas pu participer cette année, la bibliothèque proposera à nouveau cette excellente soirée en janvier prochain !

Mais ce n'est pas la seule animation que propose la Bibliothèque : En début d'année scolaire, nous avons reçu, grâce à la Communauté de Communes, une illustratrice qui a fait un atelier magnifique pour les CM1 et CM2 des écoles du Sacré-Cœur et d'Auxillac, un



superbe mur d'exposition à la bibliothèque en témoigne.

Également en direction des enfants, nous avons accueilli en décembre un spectacle pour les CE2, les « Contes en chaussettes » offert par la Médiathèque Départementale de Lozère.

Vous avez peut-être aussi pu assister à la soirée du Film Documentaire, le 5 novembre 2022, film suivi d'un débat animé et d'un buffet très apprécié...

La Bibliothèque est déjà en train de préparer le prochain « mois du film documentaire », qui aura lieu le 17 novembre 2023 .

Tout récemment, c'est au Printemps des Poètes que nous avons participé : un slameur, Jérôme PINEL, a été invité par la Médiathèque Départementale de Lozère, il s'est produit dans un grand nombre de communes



lozériennes, et nous avons eu le privilège d'en faire partie !
 Tout d'abord, Il a animé un atelier au Lycée Louis Pasteur, puis nous l'avons reçu pour un spectacle très réussi le dimanche 12 mars, dans la salle de spectacle de la Maison de retraite Saint-Martin, que nous remercions de nous avoir accueillis !
 La bibliothèque a aussi pris part au projet des élèves de BTS du Lycée Pasteur (salon de la BD, et du Manga, Journée de l'eau).
 Au mois de mai, une autre animation sera offerte aux maternelles : « Avanta'jeux » une découverte de jeux.... Sans écrans ! Gageons que les enfants se régaleront....

Mais ce n'est pas tout ! Chaque visite de classe est maintenant enrichie par les contes de Carole DEVEAUD, que ce soit pour les Petits ou pour les Grands, sans oublier l'école d'Auxillac.

De plus, la Bibliothèque accueille chaque premier dimanche du mois un atelier écriture, mené par Clara MADEC, qui donne lieu, en plus de la gymnastique intellectuelle, à de bons fou-rires ! Si vous ne souhaitez pas sortir de chez vous à 20 heures pour vous rendre à la Bibliothèque, vous pouvez vous y joindre en visio-conférence !

Par ailleurs, la bibliothèque est maintenant lancée dans le numérique, accès au portail de la Médiathèque Départementale de Lozère, Escape Game, malle numérique destinée aux enfants Tout cela se met en place.

Nous attendons donc de plus en plus de visites dans nos locaux et lors des animations proposées !

Ecrit par les Amis de la Bibliothèque

NOUVELLE INSTALLATION SUR LA COMMUNE

« Florian ODOUARD exerce depuis plus d'un an en tant qu' Agent Général d'assurance exclusif AXA Prévoyance & Patrimoine spécialisé en protection financière des personnes.

Il accompagne et conseille les particuliers et les professionnels en apportant son expertise dans les domaines de protection de la santé, de la prévoyance, concernant la retraite et l'épargne et enfin un accompagnement en gestion du patrimoine.

Faire face aux aléas de la vie en cas d'accident, anticiper des problématiques financières, effectuer un placement, préparer sa retraite, transmettre un capital, bénéficier d'un contrat de frais de santé performant, telles sont les missions qu'il exerce au quotidien. Il accompagne ses clients au plus proche de leurs besoins et met en place des garanties adaptées à leur situation personnelle ou professionnelle.

Exerçant sur rendez-vous et le plus souvent au domicile de ses clients, il envisage très prochainement d'investir un local commercial sur le secteur.»

RENOUVELLEMENT DU LABEL VILLAGE-ÉTAPE

La convention d'attribution du Label « Village Etape » entre l'État et la Commune arrivant à échéance en 2023, il convient

de demander le renouvellement pour une durée de 5 ans supplémentaires.

Le label est attribué pour 5 ans et sa reconduction n'est pas tacite. Elle nécessite une visite de contrôle répondant aux mêmes conditions que celles de l'attribution initiale.

L'obtention du label implique une adhésion annuelle à la Fédération française des Villages Etapes (montant fixé à 1,44€ par habitant en 2023)

La Fédération française, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux et des services de la Direction des Infrastructures de Transport, regroupe les 73 Villages Etapes existants à ce jour autour d'objectifs communs :

- Représenter les Villages Etapes vis-à-vis des partenaires de la démarche
- Susciter une démarche de qualité et participer au contrôle réalisé par les services locaux du Ministère
- Animer la vie du réseau et renforcer l'échange d'expérience
- Promouvoir le label auprès du grand public, des médias et des partenaires.

Les engagements pour la collectivité sont les suivants :

- Assurer le respect des dispositions de la charte Village étape concernant le domaine d'intervention communal
- Poursuivre les actions engagées pour la requalification et l'embellissement de la commune
- Développer une démarche qualité en lien avec l'Office de tourisme, les commerçants et la Fédération
- Suivre l'évolution de l'offre commerciale
- Communiquer autant que possible sur le label auprès des habitants, des commerçants, de l'ensemble de l'équipe municipale ou encore des médias, en s'appuyant sur les outils de promotion développés par la Fédération
- Participer aux outils d'évaluation et de suivi mis en place par la Fédération
- Contribuer autant que possible à la vie du réseau

L'intérêt économique et touristique qui s'attache à la reconduction de ce label, l'adhésion des commerçants à la démarche, et les actions structurantes mises en œuvre par la commune permettent de satisfaire les conditions nécessaires pour ce renouvellement.

CAMPING-CAR PARK

Depuis son ouverture en mai 2021, le camping-car park à montré une évolution significative. Le taux de fréquentation moyen est passé de 33,93% en 2021 à 42,1% en 2022. Le chiffre d'affaires était de 27 000€ TTC en 2021 et de 37 000€ TTC en 2022. Finalement, le nombre de nuits enregistrées en 2021 étaient de 2345 et 3232 en 2022.

BILAN DE L'AIRE CAMPING CAR PARK 2021/2022

EN € Hors taxes	2021	2022
Chiffre d'affaires	22 443	31 080
Commissions Camping Car Park	- 9 429	- 12 849
Téléphone	- 588	- 677
Electricité	- 1 846	- 3 050
Eau	- 346	- 786
Wifi automate de paiement carte bancaire	- 402	- 575
BENEFICE	9 833	13 144





Répartition de la clientèle étrangère Top des départements d'origine

Sur 30 % de clientèle étrangère	Sur 70 % de clientèle française
Pays-Bas 29%	Hérault 6%
Allemagne 26%	Gard 4%
Belgique 17%	Loire 4%
Royaume-Uni 14%	
Espagne 4%	

44 € C'est le montant moyen dépensé par jour et par camping-car sur les territoires.

Partenariats avec les acteurs économiques locaux.

Sur présentation de leur carte d'accès, la carte PASS'ETAPES, les clients bénéficient d'un avantage dans les établissements partenaires. En contrepartie, nous assurons la visibilité de ces partenaires sur nos supports de communication (site internet, appli mobile, réseaux sociaux...).

POURQUOI DÉVELOPPER DES BONS PLANS ?

Inciter les touristes camping-caristes à consommer local.

- Favoriser l'augmentation de la durée des séjours.
- Intégrer les acteurs économiques locaux dans l'accueil des camping-caristes.
- Générer des retombées économiques directes et indirectes sur l'ensemble de la destination.

Les partenariats actuels de notre destination :

- Grotte de l'Aven Armand
- Institut Sublim'elle

BIENS VACANTS ET SANS MAÎTRE

La commune s'est engagée dans une démarche de récupération de biens sans maître.

Qu'est-ce qu'un bien sans maître ?

• Les biens immobiliers faisant partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté. Toutefois, depuis le 23 février 2022, pour les successions ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2007 et non encore partagées, ce délai est ramené à dix ans sous certaines conditions.

• Les immeubles n'ayant pas de propriétaire connu et pour lesquels, depuis plus de trois ans, la taxe foncière sur les propriétés bâties n'a pas été acquittée ou a été acquittée par un tiers.

• Les immeubles n'ayant pas de propriétaire connu, qui ne sont pas assujettis à la taxe foncière sur les propriétés bâties et pour lesquels, depuis plus de trois ans, la taxe foncière sur les propriétés non bâties n'a pas été acquittée ou a été acquittée par un tiers.

Seul l'État peut prétendre aux successions des personnes qui décèdent sans héritier et aux successions abandonnées.

La municipalité a souhaité réaliser un inventaire des biens vacants et sans maître. Il a été mené par les Services Départementaux de la SAFER Occitanie sur le territoire de la commune. Ces biens seront incorporés dans le patrimoine privé communal. Cette procédure permet de solutionner des situations de vacances, la

dégradation du bâti. Le Maire a présenté une liste de comptes individuels cadastraux dont les propriétaires sont totalement inconnus des services.

ANIMATIONS CANOURGUAISES

16 AVRIL FÊTE DU JUMELAGE

Dans le cadre de la Quinzaine Franco-Allemande d'Occitanie et avec le soutien du Fond Citoyen Franco-Allemand, le jumelage Gaiberg / LaCanourgue a organisé un après-midi festif intergénérationnel autour de jeux en bois, jeux gonflables, laser Game...le **dimanche 16 Avril** à partir de 14 heures à la salle communale.

La Quinzaine Franco-Allemande d'Occitanie fait

la promotion des liens unissant Français et Allemands dans les domaines : culture, éducation, économie et citoyenneté et pour l'occasion nous avons reçu M Richard Jarry, Président de l'Association Franco-Allemande d'Occitanie.

Cette manifestation s'inscrit dans l'esprit de la centaine de manifestations qui ont eu lieu en Occitanie et nous permet de diffuser beaucoup d'informations sur les possibilités d'échanges offertes aux jeunes notamment.

27 MAI JOURNÉE CITOYENNE

Rendez-vous le 27 mai pour la journée citoyenne vers 8h30 devant la Mairie.

Chaque habitant peut consacrer une matinée à sa commune pour réaliser ensemble des projets qu'il a lui-même proposés ou participer au nettoyage de quelques quartiers.

Organisée désormais par plus de 2500 communes de toutes tailles, la journée citoyenne favorise la participation de chacun et constitue une véritable fabrique de liens sociaux. Elle permet d'impliquer chaque habitant dans une citoyenneté active, mais aussi de favoriser des rencontres.

Elle contribue à une réappropriation de l'espace public par les participants, chacun se sent responsable de ce qu'il a aidé à améliorer.

Pour ceux qui auraient des idées d'aménagement ou de nettoyage, n'hésitez pas à en faire part à la Mairie.



TRAVAUX EN COURS



PRÉSENTATION DES PHASAGES DE TRAVAUX PLACE DU PRÉ COMMUN

4 zones ont été déterminées pour le phasage des travaux de la place :

- ZONE 1 : ROUTE DÉPARTEMENTALE
- ZONE 2 : COTÉ COMMERCE
- ZONE 3 : TERRAINS DE PÉTANQUE
- ZONE 4 : COTÉ MAIRIE

DÉBUT MAI

3^{ème} PHASE : ZONE 1

- Route départementale fermée
- Transit tous véhicules par zone 2 en circulation alternée
- Accès zone 3 et 4 par la Bastide
- Accès zone 2 par le Tour de Ville

MAI - JUIN

4^{ème} PHASE : ZONE 2 • AMÉNAGEMENTS

- Intégralement fermée à la circulation des véhicules
- Accès piéton maintenu et balisé par les trottoirs créés en phase 2 et 3
- Accès par le tour de ville possible côté Portalou

JUILLET - AOÛT

5^{ème} PHASE : ZONE 3

- Intégralement fermée à la circulation
- Accès piétons riverains maintenu

SEPTEMBRE - OCTOBRE

6^{ème} PHASE : ZONE 4

AMÉNAGEMENTS DEVANT MAIRIE

- Accès maison médicale par la Bastide pour les personnes à mobilité réduite
- Stationnement zone actuelle pour les autres + parking nouvellement créé
- Accès piéton maintenu à la mairie, la salle des fêtes et les commerces
- Accès à l'école des Sources par la cour arrière

OCTOBRE - NOVEMBRE
DÉCEMBRE

7^{ème} PHASE : ZONE 4

AMÉNAGEMENTS PARKING

- Accès véhicules et piétons interrompu

JANVIER - FÉVRIER

8^{ème} PHASE : TOUTES ZONES ÉQUIPEMENTS

- Pose de mobilier urbain
- Finitions générales
- Repliement des installations de chantiers

Fonctionnement normal de la place excepté terrain de pétanque central (zone d'installation de chantier)

PRINCIPES GÉNÉRAUX :

- Accès piétons maintenu en permanence pour tous les riverains sur toutes les phases
- Création de zones de livraison pour les commerces
- Jours de fermeture des commerces privilégiés pour travailler devant les entrées
- Dialogue permanent avec le responsable chantier pour anticipation des besoins



AEP ET ASSAINISSEMENT À MARIJOULET : RECHERCHE DE FINANCEMENT

La Commune a mandaté la Société GAXIEU pour réaliser un avant-projet sur l'AEP et l'Assainissement de Marijoulet.

Il présente le constat de problèmes de vétusté des canalisations d'eau potable. Durant ces dernières années, les Services Municipaux ont dû faire face à plusieurs casses importantes et aux difficultés induites par le manque significatif de vannes manœuvrables et de connaissances sur le tracé du réseau. Un noyau central du village ne dispose pas d'un assainissement non collectif conforme, sauf les habitants de la périphérie qui possèdent un terrain suffisant.

Vu la configuration du village, une part des habitants ne pourra être raccordée qu'à la condition de la mise en place de postes de refoulement individuel des eaux usées.

De plus, les eaux pluviales sont canalisées par les voiries en surfaces. L'absence de canalisations de collecte des eaux pluviales routières conduit à des phénomènes de ruissellement qui en raison de pentes importantes, mettent à rude épreuve les traitements de surface des rues.



Il est donc nécessaire de créer un réseau de collecte des eaux usées, d'assurer la gestion des eaux pluviales collectées sur le domaine public, de renouveler le réseau d'alimentation en eau potable et de créer une station de traitement des eaux usées ou les transférer sur Auxillac, solution privilégiée car il y a moins d'entretien sur un raccordement : la durée d'amortissement sera moins importante qu'une nouvelle station de traitement.

Le montant de ces travaux serait de 833 000,00 € et la commune

sollicite des subventions de l'Agence de l'Eau, de l'État, de la Région et du Département au meilleur taux.

AMÉNAGEMENT DE LA 3^{ème} TRANCHE DE TRÉMOULIS : DEMANDE DE FINANCEMENT

Pour continuer l'aménagement de la route départementale N° 998 depuis le quartier de Trémoulis jusqu'aux ateliers municipaux, le cabinet GAXIEU a été mandaté pour l'étude de faisabilité de l'aménagement de cette voie. Le projet prévoit des travaux sur une longueur de 375 mètres linéaires environ, en prenant en compte divers enjeux, surtout la sécurisation des piétons et des vélos.

De plus, le profil de la chaussée et l'absence de bordures ou caniveaux ne favorisent pas un bon écoulement des eaux vers les points de collecte.



Dans cette portion, la route départementale est traversée par l'Urugne via un canal cylindrique annelé métallique. La réalisation des travaux risque de fragiliser cet ensemble, il est donc prévu la réfection de ce dernier en cas d'impossibilité de conservation. Une étude géotechnique permettra de clarifier la situation. La réfection d'un canal maçonné devrait également être envisagée. Pour optimiser l'accessibilité générale du projet un reprofilage du corps de chaussée sera nécessaire.

ÉTAT-CIVIL

Une erreur s'est glissée dans l'état-civil du bulletin précédent.

A la date du 23 janvier 2022 il fallait lire : décès de Paulette SOLIGNAC Veuve de Louis POUGET.

TRIBUNE LIBRE

Le très intéressant article sur l'Urugne, contenu dans le bulletin Canourguais de janvier 2023, nous amène à réfléchir non seulement sur tous les bienfaits de notre rivière communale, mais aussi sur ses inconvénients et, en particulier, sur ses crues. Ces dernières, de plus en plus fréquentes et dévastatrices avec le changement climatique, nous imposent une extrême vigilance sur tout ce qui peut entraver le cours de la rivière en cas de crue.

A cet égard les digues barrant les cours d'eau pour favoriser l'usage de l'énergie hydraulique pour les activités rurales d'autrefois (moulins, filatures...) ont été adaptées dans leur fonctionnement. Ceci est le cas de la digue de la place Jeanne d'Arc. Ceci n'est cependant pas le cas de la

dernière digue située le plus en amont sur l'Urugne au droit du chemin des Clauses. Cet ouvrage a vu, non seulement ses équipements anti-crues être neutralisés (vannes sur le barrage principal et sur le béal adjacent), mais aussi être équipés d'un rail métallique fixe exhaussant en permanence le niveau de la rivière, et donc de ses crues. Il nous a paru nécessaire d'attirer l'attention sur l'anomalie de cette situation et de suggérer aux autorités locales de soumettre cette affaire à l'organisme chargé de la police des eaux.

Pascal Poquet et Bernadette Rousson pour
La Canorgue Autrement.

BUDGET 2022

Les différents comptes administratifs 2022 présentent des résultats positifs. Ce qui permet d'afficher un budget 2023 sans augmentation du taux des impositions directes ou du prix des services (eau et assainissement). La gestion de nos équipements touristiques (village de vacances, camping, gîtes et chalets de la Vallée de l'Urugne) ainsi que celle du Golf présente une situation analogue. Les dépenses sont couvertes par les différentes locations et par les activités du club-house et du parcours du golf, sans répercussion sur les contribuables.

Le budget communal se décompose :

- Budget Général
- Budget annexe Eau et Assainissement
- Budget annexe Atelier de La Bastide
- Budget Complexe touristique
- Budget Réseau de Chaleur

Pour rappel :

- D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre.

- La section de fonctionnement correspond à toutes les opérations nécessaires au fonctionnement courant qui ont une fréquence régulière et annuelle

- La section d'investissement retrace les opérations d'équipement ayant pour effet d'impacter la valeur de son patrimoine.

- Du fait de l'approbation du Compte Administratif 2022, le budget primitif 2023 reprend les résultats antérieurs ainsi que les restes à réaliser sur la section d'investissement.

BUDGETS PRIMITIFS 2023 FONCTIONNEMENT

BUDGET GÉNÉRAL

DEPENSES	EUROS	RECETTES	EUROS
Charges à caractère général	1 006 002	Atténuations de charges	52 000
Charges de personnel	848 750	Produits de services	311 300
Atténuation de produits	128 679	Impôts et taxes	914 452
Autres charges de gestion courantes	480 366	Dotations et participations	1 123 858
Charges financières	52 987	Autres produits de gestion courante	368 000
Charges exceptionnelles	35 800	Produits financiers	1 220
Opération d'ordre transfert entre sections	69 845	Produits exceptionnels	10 456
Virement à la section d'investissement	457 636		
Total	3 080 065	Total	2 781 286
		Résultat reporté	298 779

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

DEPENSES	EUROS	RECETTES	EUROS
Charges à caractère général	288 200	Atténuations de charges	-
Charges de personnel	37 474	Produits de services	442 500
Atténuation de produits	59 000	Impôts et taxes	-
Autres charges de gestion courantes	7 800	Dotations et participations	-
Charges financières	21 244	Autres produits de gestion courante	6 519
Charges exceptionnelles	26 001	Produits financiers	600
Opération d'ordre transfert entre sections	119 288	Opération d'ordre transfert entre sections	24 208
Total	559 007	Total	473 827
		Résultat reporté	85 180

BUDGET ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET GOLFIQUES

DÉPENSES	EUROS	RECETTES	EUROS
Charges à caractère général	373 190	Atténuations de charges	2 000
Charges de personnel	231 263	Produits de services	535 442
Atténuation de produits	-	Impôts et taxes	-
Autres charges de gestion courantes	6	Dotations et participations	10 000
Charges financières	2 510	Autres produits de gestion courante	9 185
Amortissements	19 658	Produits financiers	-
Opérations d'ordre entre sections	10 000		
Total	636 627	Total	556 627
		Résultat reporté	80 000

BUDGET RÉSEAU DE CHALEUR

DÉPENSES	EUROS	RECETTES	EUROS
Charges à caractère général	94 700	Atténuations de charges	
Charges de personnel	-	Produits de services	132 190
Atténuation de produits	-	Impôts et taxes	
Autres charges de gestion courantes	-	Dotations et participations	
Charges financières	9 262	Autres produits de gestion courante	
Charges exceptionnelles	-	Produits financiers	
Opérations d'ordre entre sections	17 370		
Total	121 332	Total	132 190
Résultat reporté	10 858		

BUDGET ATELIER INDUSTRIEL DE LA BASTIDE

DÉPENSES	EUROS	RECETTES	EUROS
Charges à caractère général	6 812	Autres produits de gestion courante	36 839
Charges de personnel	-		-
Charges financières	6 063		
Opérations d'ordre entre sections	27 629		
	40 504	Total	36 839
		Résultat reporté	3 665

PATRIMOINE COMMUNAL



MONTJÉZIEU

Montjézieu est un village perché au-dessus de la rive droite du Lot, sur les contreforts de l'Aubrac, à une altitude de 670 mètres, comptant 140 habitants. On trouve à l'Ouest un plateau calcaire dont la base est de schiste, à l'Est c'est le Mont PINES volcanique avec un cratère rempli de grosses pierres de basalte le « Clapas de Magne ».



La situation du village, et du château, permettait de surveiller les mouvements aux alentours. C'est de la préhistoire que daterait la draille qui part du Mont Aigoual jusqu'à L'Aubrac en passant par le Causse Méjean, Ste Enimie, le chemin des Dolmens dans le Sauveterre, Auxillac, le gué du Pont de Salmon, Montjézieu, vers Busses la Salle, puis Pierrefiche. Au bas du village, à l'entrée se trouve « La Plantade » qui désigne l'emplacement d'un menhir. Sur le plateau de La Champ, près du chemin vers Parry se trouvent les restes d'un dolmen.



On a découvert l'emplacement d'une villa gallo-romaine entre la voie romaine et Reilles. Une mosaïque a été découverte, puis

recouverte pour éviter d'être détruite par les intempéries ou les visiteurs. Datant du 6^{ème} et 8^{ème} siècle, on a trouvé des tombes creusées dans le grès à Reilles, au Saïs, au Moulas, à Argous, à Reynets, au Picourel et on voit aussi à la Cham, au-dessus de Parry des grès d'où on a pu tirer des sarcophages. Ces tombes ont été dites « tombes juives ». La voie gallo-romaine de Lyon à Perpignan dite « la voie royale » traverse d'Est en Ouest, par Le Monastier, Carlac, le haut de Reilles, Marchevite, le pont sur le ruisseau de Montjézieu. Elle permettait le trajet de Lyon à Montjézieu, puis vers Albi, Toulouse. On peut la suivre du Monastier jusqu'à Banassac.

Jusqu'au moment où a été construite la route nationale en 1884, au fond de la vallée, la vieille route a vu passer maintes



diligences. Il a fallu faire une route de raccordement dans la côte sur 1 km en 1879, et peu à peu la vieille route n'a été utilisée que par les troupeaux et les chars, ou les promeneurs. Montjézieu est un point stratégique au Moyen-Age, sa situation sur une crête se prêtait à l'emplacement de fort. On en trouve une première mention en 1121, mais il a pu y avoir un château plus ancien. Grâce au château, les Seigneurs pouvaient se défendre des assaillants. Les De Jurquet sont en possession du château dès la première moitié du 16^{ème} siècle, mais il existait déjà au 12^{ème} siècle, appartenait alors au roi d'Aragon Pierre II « Le Catholique » qui s'était marié avec Marie de Montpellier et qui était devenu Pierre Ier de Barcelone, comte du Gévaudan. En 1307, ce village s'appelait « Castrum de Monte Judéo ». On peut supposer la présence d'une importante colonie juive qui aurait donné son nom à Montjézieu et à Salmon.

1307 est l'année où les juifs furent expulsés du Gévaudan par ordre de l'évêque, le château serait donc devenu possession épiscopale à ce moment-là.

À la suite de cette expulsion une légende court dans le coin, les juifs s'enfuyant auraient enterré dans le bois près du village un veau en or d'où le nom de bois de Bédel (nom occitan signifiant veau et donné par la suite à la chapelle toute proche).

Occupé par deux fois par les protestants lors des guerres de Religion, en 1577 et 1587, il fut un refuge de brigands au début du 16^{ème} siècle. Vers 1655, on détruit les fortifications du village et le château aussi, sauf le donjon.

Le Donjon fut restauré après 1726, par Jean-Georges Jurquet, qui construisit un corps de logis attenant. C'est une belle construction rectangulaire en moellons calcaires, à trois étages, avec un mâchicoulis couvert. On distingue tout en haut des archères pour le passage des armes à feu. Du sommet de son promontoire, il a fort belle allure et semble veiller sur l'étroite vallée qui s'allonge au-dessous.

Montjézieu devient paroisse indépendante en 1826 et la chapelle romane du château fut son église. Un clocher carré lui fut ajouté. A flanc de coteau, dominant les méandres du Lot, s'élève la chapelle Saint-Jean du Bedel ou Vedel, avec sa belle architecture du 19^{ème}, coiffée d'une superbe toiture à la Philibert, témoin des charpentiers de marine qui ont marqué la vallée du Lot de leur empreinte. Elle existait déjà en 1324, mais fut détruite lors des guerres de religion et fut spoliée de tous ses revenus au 16^{ème} siècle, ses bâtiments furent nivelés au sol. Grâce au zèle de M Martin, curé, elle fut relevée dans les années 1870 dans d'excellentes conditions de solidité et d'élégance, mais ne s'élève

pas sur le même emplacement que l'ancienne. C'est la Confrérie de la Pouteille et des Manouls qui entreprit de la réhabiliter dans les années 2004, pour redonner vie et dignité à ce lieu. A 300 m du village, on s'y rendait en pèlerinage pour la Saint

Jean Baptiste, venant surtout des Causses, et l'on y offrait de la laine pour confectionner des habits aux pauvres.

Les Jurquet de la Salle, comtes de Combret et barons de Montjézieu, eurent leur premier château à la Salle, à un peu plus de 2 km, au nord par le GR 60, à l'Ouest de Busses. Il existe toujours avec sa tour et ses murs épais de 1,50 mètre. Il est en cours de restauration.

HISTOIRE PLUS RÉCENTE :

Montjézieu dans les années 1970-1980 avait son école publique, une petite vingtaine d'élèves tous cours confondus étaient encadrés par des instituteurs institutrices dont les noms parleront à certains, Mesdames Pradeilles, Barlet, Fages. Certains élèves venaient de Reilles à pied en traversant les ruisseaux de Reilles et de Montjézieu, ils amenaient

leur repas et mangeaient dans la cuisine de la maîtresse ! Ce petit village avait son bar-épicerie avec les parties de belote le dimanche et incroyable la cabine téléphonique publique !

Le curé du village était l'horloger, il y avait aussi le cordonnier M Saint-Pierre.

Il y avait trois agriculteurs avec des brebis et des vaches, des odeurs de campagne, des coqs qui chantaient, des sentiers bien entretenus où les élèves allaient suivre les cours de sciences afin de découvrir les saisons.

Que de souvenirs...



Directeur publication : CLAUDE MALZAC MAIRE
Responsable de la rédaction : MADELEINE LAFON
Mise en page et photographies : PIERRE ROCHEREAU

Mairie de La Canourgue - 1, Place du Pré Commun
04 66 32 81 47 - mairie@la-canourgue.com - www.la-canourgue.com

